

Éditorial

Succédant à une année d'heureux changements, l'année 1990 a vu se confirmer à travers le monde un mouvement de révision générale de l'histoire contemporaine. Il est sûr qu'en 1991 ce mouvement s'accélénera.

Avec l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (ou ce qu'il en reste), le dogme communiste a subi une telle révision qu'il est en voie d'effondrement. Ainsi que nous le notions dans l'éditorial de la précédente livraison, l'Allemagne, partiellement réunifiée, tend à devenir la première puissance économique du monde et ne pourra pas longtemps rester ce nain politique qui complaisamment répète les leçons de morale et d'histoire que les vainqueurs de 1945 ont voulu lui inculquer au procès de Nuremberg ; des signes montrent qu'elle est en train de récrire son histoire. Le Japon, lui aussi, se libère de ses entraves, conquiert pacifiquement ses vainqueurs et révisé progressivement le procès de Tokyo. Les États-Unis persistent dans leur rôle de gendarme du monde mais l'incertitude les mine ; ils continuent de faire cause commune avec l'État d'Israël jusqu'à risquer une sorte d'aventure coloniale au Moyen-Orient mais ils pourraient bien revoir l'assistance politique et financière qu'ils prodiguent aux Israéliens et réviser leur position sur le problème palestinien. L'État d'Israël — le plus riche mendiant de la planète — aggrave son cas ; il accroît le nombre de ses colons, il tue trop d'enfants, il pousse à la croisade ; il peut voir remettre en question son mythe fondateur, celui de la triade du « génocide », des « chambres à gaz » et des « six millions ». Le monde arabo-musulman rentre dans le siècle et commence à découvrir le révisionnisme historique et ses formidables implications.

Poussé par ces vents nouveaux, le révisionnisme historique renforce son influence dans le monde entier. La répression dont il est l'objet est illusoire. Dans le domaine des idées, toute répression, on le sait, finit par se retourner contre les censeurs. L'exemple, en Suède, du procès Rami est parlant. Sans la condamnation, à Stockholm, d'Ahmed Rami, réfugié politique en Suède et citoyen suédois, et sans la suspension pour un an de Radio-Islam, le monde arabo-musulman continuerait d'ignorer le révisionnisme. Aujourd'hui, alertés par ces

mesures de répression, des Algériens, des Iraniens et des Palestiniens commencent à découvrir le révisionnisme historique et à s'en faire les porte-parole (ci-dessous, p. 221-222).

En France, la répression antirévisionniste est administrative et judiciaire. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, délaisse les problèmes les plus graves au profit de la lutte antirévisionniste. Tous les moyens lui sont bons, qu'il s'agisse du montage de « Carpentras » ou des initiatives, arbitraires et cyniques, de Sarra Ouaknine, fille de rabbin, comme elle tient à le préciser, et responsable d'une cellule policière chargée notamment de réprimer la libre expression du révisionnisme. Le ministère de la Justice, passé des mains de M. Arpaillange à celles d'H. Nallet et de G. Kiejman, est submergé ; les tribunaux ne peuvent plus, pour maintes raisons, rendre une justice normale ; mais on mobilise, avec une extraordinaire célérité, les procureurs et, en particulier à Paris, le zélé substitut Marc Domingo, contre le révisionnisme ; non moins rapidement, le juge Claude Grellier et ses assesseurs de la XVII^e chambre tranchent dans le sens souhaité par les députés communistes et socialistes qui, profitant du montage de Carpentras, ont voté la loi exorbitante du 13 juillet 1990 ; les censeurs n'ont pas à craindre de recours auprès du Conseil constitutionnel dirigé par Robert Badinter.

C'est dans une atmosphère d'enthousiasme que, du 13 au 15 octobre 1990, s'est tenu à Washington le dixième congrès international de l'Institute for Historical Review. Les participants ont été unanimes à constater que le révisionnisme avait fait un bond en avant dans le monde occidental et s'étendait au reste du monde. L'intervention de l'historien britannique David Irving sur l'agonie du mythe d'Auschwitz a fait sensation et la participation de l'historien américain John Toland a créé l'événement.

Le livre d'Arno Mayer sur La « Solution finale » dans l'histoire, enfin traduit en français et doté d'une préface de Pierre Vidal-Naquet (Le Torquemada du révisionnisme), conteste vigoureusement les vérités officielles édictées à Nuremberg et officialisées depuis peu par François Mitterrand. Dans cet ouvrage d'un historien juif, professeur à Princeton, les Français verront que « Les sources dont nous disposons pour étudier les chambres à gaz sont à la fois rares et peu sûres » (p. 406) et qu'à Auschwitz « les causes dites “naturelles” tuèrent plus de juifs que les causes “non naturelles” » (p. 410)⁽¹⁾. Le jour viendra où, comparant « Auschwitz » à « Dresde » ou à « Hiroshima », on sera enfin libre de conclure qu'il est probablement mort moins de juifs à Auschwitz que d'Allemands à Dresde ou de Japonais à Hiroshima. Encore ajoutera-t-on, pour être précis comme le veut l'histoire, que, si 150 000 (?) juifs sont

(1) L'original anglais de ces deux phrases est plus révisionniste encore.

ainsi morts à Auschwitz en plusieurs années, principalement de causes « naturelles » (faim, froid, épidémies, ...), en revanche, à Dresde, en deux jours, on a tué par le feu plus de 200 000 (?) Allemands et, à Hiroshima, en quelques heures d'abord et en un demi-siècle ensuite, on a tué plus de 200 000 (?) Japonais par le feu nucléaire. Le véritable « holocauste » n'aura donc pas été celui que l'on croyait.

Les Klarsfeld, Poliakov, Vidal-Naquet, Wellers, Bédarida, les Jean Pierre-Bloch et les Jean Kahn avaient répété à la communauté juive que les révisionnistes n'étaient qu'une secte méprisable de faussaires, faciles à réduire au silence par un amas de preuves. Or, les révisionnistes sont plus nombreux et vivaces que jamais et aucun argument scientifique ni aucune preuve n'ont pu leur être opposés⁽²⁾. On leur a répondu par des ouvrages faits de vide, de vent ou de spéculations cabalistiques. En ce domaine, le summum vient d'être atteint avec un livre de Jean-Claude Pressac dont on lira ci-dessous une recension (p. 65-154). La communauté juive doit résister aux appels à la violence d'un Jacques Lanzmann ou d'un Serge Klarsfeld. Le premier incite les juifs « à s'armer — non de patience mais de fusils d'assaut » et à « manier la kalachnikov » (VSD, 17 mai 1990, p. 82) tandis que le second invite les jeunes juifs à « passer aux actes » (Le Progrès [de Lyon], 2 novembre 1990, p. 6). Ces appels sont d'autant plus graves qu'en France la communauté juive est la seule à disposer de milices armées (voy. la déclaration de M^{me} Fabius Castro, Le Monde, 7 mars 1986, p. 8, et la photographie publiée dans Libération du 14 octobre 1986, p. 56).

Sans avoir vocation à défendre une cause politique quelconque, fût-ce celle de la paix, le révisionnisme peut, par sa nature même, favoriser la paix au sein des communautés et entre les nations. Il analyse les conflits ; il en recherche les causes ; il en observe le déroulement. Il décrit le rôle essentiel des mythes et des mensonges dans la propagande préalable à tout conflit. Lorsque deux camps vont s'affronter, ils mettent au point des campagnes d'information qui se ressemblent ; dans les deux cas, il s'agit d'abord de se décrire soi-même en représentant du droit, en défenseur des principes, en justicier, puis, de dénoncer en l'adversaire un délinquant ou un criminel à mettre au ban de l'humanité. Les médias orchestrent ces thèmes et, si le conflit se déclenche et se prolonge, il leur faut amplifier cette propagande et

(2) On notera que la télévision française n'a jamais pris le risque de montrer vraiment l'image d'une chambre à gaz à Auschwitz ou ailleurs, même si, par le commentaire des images ou par un subterfuge quelconque dans le style de Frédéric Rossif, elle a parfois pu donner l'impression du contraire. On aboutit au paradoxe suivant : 58 millions de Français se voient interdire, par une loi spéciale, le droit de « contester » l'existence d'une prétendue réalité qu'on ne leur montre jamais, même à la télévision.

ajouter le mensonge au mensonge. Le civil qu'on mobilise et qu'on envoie, revêtu de l'uniforme, sur la ligne de front a besoin de croire que précisément au-delà de cette ligne commence « l'empire du mal », sinon il ne risquerait pas sa vie pour abattre d'autres civils revêtus d'une autre uniforme. Il existe des procédés, vieux comme la guerre, pour nourrir chez les combattants ce besoin de croire à n'importe quoi et il n'est pas de responsables politiques pour renoncer à de tels procédés.

Le révisionnisme se méfie des propagandes guerrières. Juste ou injuste, une guerre reste une boucherie où, soit dit en passant, la première victime est toujours la vérité.

En cette fin d'année 1990 où certains, pour la millième fois dans l'histoire de l'humanité, nous promettent une guerre qui, par une étonnante exception, serait, à les en croire, brève comme l'éclair et ne laisserait pas les suites les plus graves, la Revue d'Histoire Révisionniste souhaite à ses lecteurs une année sans trop de guerres (du Golfe persique ou d'ailleurs), sans trop de gros mensonges (comme celui de Carpentras), sans trop de haine raciste ou antiraciste.

Elle ne peut malheureusement s'attendre à une année sans répression et sans violences contre les révisionnistes. En 1991, les maximalistes de la « Shoah » aggraveront cette répression et ces violences qui leur semblent aussi nécessaires qu'à d'autres le droit au doute et à la recherche.

Le 21 mars 1991, à 13 h 30, le professeur Faurisson comparâtra devant la XVII^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Claude Grellier. Georges Wellers et le substitut Marc Domingo lui font grief d'une interview parue dans Le Choc du Mois de septembre et invoquent la loi du 13 juillet 1990 qui prévoit une peine d'un mois à un an d'emprisonnement et une amende de 2 000 à 300 000 francs pour celui qui « conteste » les « crimes contre l'humanité » tels que définis par les vainqueurs de 1945. Une semaine plus tard, le 28 mars, R. Faurisson comparâtra à nouveau devant la même chambre et le même juge pour la même interview mais, cette fois-ci, sur plainte de Jean Pierre-Bloch et de l'immanquable substitut Marc Domingo, qui, pour le coup, invoqueront la loi antiraciste du 1^{er} juillet 1972.

Venant à la suite de tant d'autres procès, de cinq agressions physiques et d'une tentative d'assassinat, ce double procès ne changera probablement rien à la détermination de l'universitaire révisionniste. Il ne changera sûrement rien à la marche en avant du révisionnisme historique, en France et dans le reste du monde.

La Rédaction
20 décembre 1990